

Un exhibitionniste contraint à une obligation de soins

Alain F., 43 ans, peintre en bâtiment, allure juvénile, s'avance tremblant, mercredi matin, à la barre du tribunal correctionnel. Il était 19 h 30, le 8 août dernier quand, nu comme un ver, il s'est masturbé alors que des familles se prélassaient au bord de l'Estéron, à Gillette, au niveau du pont de la Cerise. « *Je ne voulais faire de mal à qui que ce soit* », explique le prévenu, déjà condamné il y a dix ans pour une exhibition similaire. « *J'étais camouflé. Il n'y avait personne sauf en face. Mais ils étaient à contre-jour et moi à l'ombre,*

derrière des branchages. » Son avocat, M^e Jean-François Fouqué, a déposé des conclusions pour demander la relaxe de son client, « *un célibataire à la misère sexuelle qui vit chez ses parents* ».

Selon l'argumentation de l'avocat et le théorème de Thalès, « *un objet phallique de 18 cm vu à 40 m de distance, apparaît comme faisant 2,2 mm* ».

Faut-il en conclure que le préjudice est réduit? La procureure Brigitte Labaille préfère l'argument de la jurisprudence à la démonstration scientifique : « *Le délit d'exhibition*

est constitué, que ce soit par une volonté délibérée ou par négligence. Même si Monsieur n'a pas eu la volonté de choquer, le choc est avéré. Je sens bien qu'il n'est pas fier de ce qu'il a fait mais il doit continuer à être suivi par un psychiatre. Je requiers 4 mois de prison avec sursis et une obligation de soins. »

Trois personnes sont sur le banc de la partie civile. Elles ont assisté malgré elles au spectacle imposé par Alain et ont permis son interpellation.

« *Un acte citoyen que je salue en tant que père de famille* », insiste M^e Fou-

qué, pour la défense d'Alain F. « *Mais Alain F. n'est pas un violeur d'enfants. Il n'a ni vu ni entendu la famille qui arrivait dans son dos. Parce qu'Alain F. est sourd. J'ai d'ailleurs les ordonnances pour qu'il se fasse équiper.* »

Sourires dans la salle... Le tribunal suit les réquisitions et accorde, en plus, 150 euros de dommages et intérêt à chacune des victimes. Le prix d'une vision obscène et d'une demi-journée de travail perdue pour venir témoigner et faire œuvre de justice.